

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1436>

Communiqué du 20 mai 2011 à propos du procès de Michel MADASSAMY, Gabriel BOURGUIGNON et Fred LOUISE

- Expressions - Communiqués -

Date de parution : 22 mai 2011

Date de mise en ligne : jeudi 19 mai 2011

Mis à jour le : mardi 31 mai 2011

UGTG.org

U.G.T.G.

Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe

COMMUNIQUE de L'UGTG

à propos du procès de Michel MADASSAMY,

Gabriel BOURGUIGNON et Fred LOUISE

A l'issue de la première journée d'audience du vendredi 20 mai, le procureur de la république, au nom du peuple français, a requis 6 mois de prison avec sursis à l'encontre de Michel MADASSAMY et 12 mois avec sursis pour Gabriel BOURGUIGNON et Fred LOUISE.

Le réquisitoire du procureur demande donc la condamnation de nos camarades dans un dossier où les avocats ont mis en évidence nombre d'irrégularités, d'erreurs de procédure, de pièces manquantes, de documents non transmis à la défense, de témoignages contradictoires. Autant d'éléments de nature à entraîner la nullité et l'annulation de ce procès. Mais en Guadeloupe, C'est une autre justice.

Plus fort, Fred LOUISE est convoqué devant le tribunal alors qu'il n'a jamais fait l'objet d'une mise en examen. En Guadeloupe, C'est vraiment une autre justice.

SENDIKALIS PA KRIMINÈL !

NON ... NOU PÉKÉ FÈ DÈYÈ, NOU SÉ PITIT A KONBATAN !!

L'UGTG appelle ses militants et adhérents, les Travailleurs à se mobiliser le LUNDI 23 Mai dès 08H00 devant le tribunal de Pointe-à-Pitre pour dire :

NON À LA RÉPRESSION - SENDIKALIS PA KRIMINÈL !

NON A LA RÉPRESSION

NON AU MÉPRIS

TRAVAYÈ É PÈP GWADLOUP DOUBOUT

UGTG, 20 Mai 2011